EHPAD
Résidence du Midi
Plouray

CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 12 OCTOBRE 2026 A 14H30

RELEVE DE CONCLUSIONS

Etaient présents :

Les représentants des usagers
- Mesdames KERGREIS J (titulaire), GUEGUEN (titulaire), et Monsieur CANEVET (titulaire),
- Mesdames GUIBERT N (suppléante), CANNO C (suppléante)

Les représentants du personnel
- Madame LE COZ M titulaire (agent), Madame LE DOUARON M suppléante (agent)

Les membres des représentants des familles :
- Madame BENIC C (titulaire) et Madame MANACH ML (suppléante)

Les représentants du conseil d'administration
- Madame LE GAC C (titulaire), Madame LEMAIRE B (suppléante)

La Directrice de l'EHPAD
- Madame GLORET

Ont été invités :

Mme HELLEC C, animatrice

Ordre du jour :

1° **Election du Président et du Vice-Président du CVS**

2° **Validation du règlement intérieur du CVS et présentation des fonctions de chacun**

3° **Présentation de l'ehpad, ses missions**

4° **Présentation du projet architectural de suppression des chambres doubles**

5° **Questions diverses**

Ordre du jour / sujet	Commentaires / Réflexions	Conclusions / décisions prises / actions proposées
Approbation du relevé de conclusions de la séance précédente.		*Validation*
Election du Président et du vice Président du CVS	***Vote du Président*** Se présentent en tant que candidat pour le poste de Président Mme KERGREIS et Mr CANEVET. ***Vote du vice Président*** Se présente en tant que candidat pour le poste de Vice-Président Mme KERGREIS	Est élu Mr CANEVET à 4 voix pour et 1 vote pour Mme KERGREIS Est élue à l'unanimité des votants
Validation du règlement intérieur du CVS et présentation des fonctions de chacun	**Présentation du règlement intérieur du CVS** Sont à définir par le conseil les éléments suivants : → Définir en cas d'égalité de voix si tirage au sort entre les intéressés ou est élu le membre le plus âgé → Définir la durée du mandat → Définir le secrétaire de séance pour l'élaboration des comptes rendus Le rôle de chaque membre du CVS est de s'exprimer au nom de l'ensemble des usagers, familles et en aucun cas pour les intérêts personnels des membres. La directrice soumet après présentation complète du règlement au vote du conseil	Vote à l'unanimité : le tirage au sort Vote à l'unanimité : 2 ans Mme MANACH est nommée secrétaire de séance après concertation Approbation à l'unanimité
Présentation de l'ehpad, ses missions	Compte tenu des nouveaux membres du cvs, la directrice interroge le conseil sur les différents services qui existent au sein de l'ehpad. L'assemblée découvre certains professionnels comme la qualiticienne (démarche projet 1 jour par semaine) ou la réflexologue, l'ide hygiéniste, médecin coordonnateur présent les jeudis et vendredis. Une résident verbalisera « on ne se rend pas compte du monde qu'il y a ». Une présentation de l'organigramme est faite. Les partenariats	L'assemblée valide cette présentation et les éclairages apportés

	extérieurs sont aussi nommés : HAD, kinés, podologue…	
Présentation du projet architectural de suppression des chambres doubles	La directrice rappelle le contexte réglementaire de diminuer le nombre de chambres doubles dans l'établissement. Compte tenu de l'impossibilité de diviser ses chambres, ni de diminuer le nombre de résidents autorisés, un projet architectural est établi. Présentation des plans et du chiffrage (605 000 € TTC à minima compte tenu des nombres augmentations). Le projet n'aura pas d'impact financier direct sur le prix de journée (hors évolution standard annuel) hormis les résidents qui étaient en chambre double se verront appliquer le tarif chambre individuelle. Une réunion de présentation sera organisée ultérieurement aux familles et résidents.	Le cvs parcourt les plans. L'assemblée prend acte.
Questions diverses	1 – Augmentation des prix : La directrice informe l'assemblée de nombreuses augmentations tarifaires (électricité, fuel, produits diverses avec des taxes gasoil instaurées par les sociétés…) mais aussi des prestataires extérieurs pour les activités physiques comme siel bleu avec une augmentation de + 5 € / heure (contre 1 € chaque année) soit + 10.8 %. 2 – Une résidente formule le souhait d'avoir un minibus pour amener plus de personnes en sortie. La directrice explique qu'entre le coût de l'achat + aménagement en PMR + mobilisation d'au moins 2 accompagnants + la difficulté de mobiliser les résidents vers l'extérieur représentent un coût financier trop important pour une structure de seulement 61 résidents. Par contre, il est tout à fait possible selon les projets en cours de louer un minibus via un transporteur ou mise à disposition par l'ESAT de Plouray de son minibus au besoin.	Le cvs exprime leur surprise face à de telles augmentations L'assemblée valide cette décision

	3 – Achat de bancs extérieurs Une résident formule le souhait d'avoir plus de bancs à l'extérieur pour profiter de points de repos lors de leurs balades. La directrice propose de réfléchir sur leur localisation dès que les travaux d'agrandissement seront terminés puisqu'ils vont modifier le chemin autour de la résidence.	L'assemblée valide cette décision
	4 – Une résidente souligne l'encombrement parfois des couloirs entre les chariots et les verticalisateurs ce qui les empêchent de circuler librement. Les professionnels présents verbalisent leur intention d'en échanger avec leurs collègues.	L'assemblée valide cette décision
	5 – Le Président émet le souhait de mettre en place une fois par mois des permanences pour les doléances des résidents. Il demande à être accompagné.	L'assemblée valide cette idée. Une réflexion sera engagée pour les modalités.

Levée de séance à 16h00

Validé par le Président du CVS 12 octobre 2026

Monsieur CANEVET Jean Pierre – Président CVS

Signature

